



TR/EG

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE MARCEL CACHIN (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Marcel Cachin par la société SUEZ OSIS – 5/7 rue Paul Valéry – 94550 Limeil-Brévannes, agissant pour le compte du SIAAP UIE – Ile Martinet – 94220 Charenton le Pont (curage et maintenance).

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Marcel Cachin** à compter du **5 septembre 2022** jusqu'au **16 septembre 2022** de **8 heures 30** à **16 heures 30** :

- **Neutralisation du stationnement** pour les véhicules de chantier sur un linéaire de 20 mètres à partir de la place Marcel Cachin.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry s/Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société SUEZ OSIS – 5/7 rue Paul Valéry – 94550 Limeil-Brévannes.

FAIT EN MAIRIE, LE 8 AOUT 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire,
Le Directeur des Espaces Publics



François Presset

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE

9 AOUT 2022